

**Soumission au Comité
permanent des ressources humaines du développement des
compétences du développement social et de la condition des
personnes handicapées (HUMA)**

Opportunités pour les Autochtones sur le marché du travail

Forest Products
Association of Canada
fpac.ca



Association des produits
forestiers du Canada
fpac.ca

Mars 2014

Opportunités pour les Autochtones sur le marché du travail

L'industrie canadienne des produits forestiers fait face à une pénurie d'employés, d'entrepreneurs et de fournisseurs de services.

En mai 2012, l'Association des produits forestiers du Canada (APFC) a dévoilé une nouvelle vision pilotée par l'industrie qui brosse le tableau de l'avenir de l'industrie forestière qu'elle envisage d'ici 2020. L'un des objectifs ambitieux de Vision 2020 est le renouvellement de notre main-d'œuvre par le recrutement d'au moins 60 000 nouveaux employés, dont des femmes, des Autochtones et des néo-Canadiens. Vision 2020 comprend des objectifs et des mesures métriques clairs auxquels nous devons satisfaire pour réussir.

Le secteur a connu quelques années difficiles au cours du récent fléchissement économique, dont l'effondrement du marché immobilier américain en 2008, qui a mené à la fermeture d'usines, tant au Canada qu'aux États-Unis, et à l'élimination d'un certain nombre d'emplois. Toutefois, compte tenu d'une reprise solide de la croissance de la demande des États-Unis et d'ailleurs, l'industrie se renforce et a besoin de personnes qui désirent travailler dans un secteur en croissance et qui possèdent les compétences et les connaissances nécessaires.

L'industrie des produits forestiers fait concurrence à d'autres industries d'exploitation des ressources qui recrutent des employés possédant des ensembles de compétences similaires, ce qui a rendu le maintien en poste aussi important que le recrutement initial.

Dans de nombreuses collectivités forestières, les Autochtones ont de longs antécédents de participation à l'industrie des produits forestiers. L'une des raisons est une géographie commune. Il est estimé que 80 % des Autochtones vivent dans des régions boisées ou à proximité de celles-ci, tandis que, par comparaison, 75 % de l'ensemble des Canadiens vivent à moins de 160 kilomètres (100 milles) de la frontière américaine.

Aujourd'hui, l'industrie des produits forestiers est l'un des principaux employeurs des Autochtones, employant directement ou indirectement plus de 17 000 Autochtones, et elle fait affaire avec plus de 1 400 entreprises autochtones. Typiquement, ces entreprises emploient de 10 à 30 personnes, et certaines gagnent un revenu de plus d'un million de dollars par année.

Le travail en étroite collaboration avec les communautés autochtones aidera à assurer la prospérité de notre industrie et de l'économie canadienne.

Les relations constructives sont fondées sur la compréhension

Les relations constructives entre l'industrie des produits forestiers et les peuples et communautés autochtones améliorent la probabilité de réussite pour ce qui est d'attirer, de recruter et d'engager une main-d'œuvre passionnée, formée de travailleurs, d'entrepreneurs et de fournisseurs autochtones. Les relations constructives reposent sur la connaissance et la compréhension, suivies du respect et de la confiance¹.

Parmi les étapes fondamentales de l'établissement de relations constructives, l'une des mesures clés est une formation visant la sensibilisation culturelle, qui a le potentiel de permettre d'établir des relations efficaces avec les communautés autochtones. Comme il est signalé par Douglas R. Eyford, représentant fédéral spécial du Canada concernant l'infrastructure énergétique de la côte Ouest, dans son rapport de novembre 2013 : « *L'industrie a implanté une telle formation qui favorise une plus grande sensibilité et une meilleure compréhension de la culture des Autochtones, ainsi que de leurs pratiques et protocoles* », et « *Le Canada devrait accroître sa capacité interne à collaborer avec les groupes autochtones et les particuliers en veillant à ce que les fonctionnaires fédéraux à tous les niveaux suivent une formation en sensibilisation culturelle*ⁱⁱ.

Établissement de relations en dehors du processus de consultation

L'APFC respecte les intérêts économiques et culturels des Autochtones et encourage la participation des Autochtones à l'industrie des produits forestiers. La reconnaissance accrue des compétences des Autochtones et de leurs intérêts dans les terres et les ressources naturelles, protégés par la Constitution, a mené à un accroissement de la participation des Autochtones aux décisions concernant la gestion des terres forestières.

Nous souscrivons à l'opinion d'Eyford lorsqu'il mentionne, au tout début de son rapport, que « *Les relations prospères doivent se fonder sur la confiance, ce qui est rendu possible par un dialogue constructif, une compréhension des intérêts et un engagement à trouver des solutions*ⁱⁱⁱ. » Lorsqu'il s'agit de créer des perspectives pour les Autochtones sur le marché du travail, le gouvernement et l'industrie devraient regarder au-delà de possibilités de projets uniques, au-delà des possibilités propres à l'industrie, et certainement au-delà d'une perspective économique centrée^{iv}.

Il est important, plus particulièrement, de reconnaître que « *selon les collectivités autochtones, l'exploitation des ressources naturelles est liée à un programme de réconciliation plus vaste.* » Actuellement, l'approche du Canada en matière de consultation pourrait être élargie afin de faire davantage pour créer les relations et les discussions appropriées pour appliquer un tel programme, et accroître les possibilités pour les Autochtones de participer aux industries des ressources naturelles. Les lacunes du recours à des consultations comme outil principal pour discuter de projets comprennent « *l'incapacité de discuter des effets cumulatifs au-delà du contexte d'un projet donné.* » « *Le fait que le Canada compte sur l'industrie crée un risque parce que les entreprises vivent des cultures, des expériences et une expertise différentes dans leurs relations avec les Autochtones.* »

À cet égard, il serait très utile pour le gouvernement de « *définir et articuler clairement sa vision des rôles et des responsabilités respectifs de la Couronne et de l'industrie relativement à l'obligation de consulter*^{vi}. »

Culture d'établissement de relations à long terme relativement aux grands territoires

L'industrie des produits forestiers a une longue histoire d'engagement et de partenariat avec les peuples autochtones. Nous aimerions que le gouvernement fasse fond sur cette culture et cette expérience des relations autochtones. Selon l'expérience de notre secteur, l'adoption d'une perspective à long terme lors des discussions concernant de très vastes territoires a favorisé l'établissement de relations constructives.

L'industrie des produits forestiers pourrait aider dans les discussions sur l'intendance des terres dans les grands territoires, à laquelle diverses parties intéressées participent en apportant une perspective à *long terme et durable*. Ce défi est au cœur des activités quotidiennes du secteur forestier menées sur les 234,5 millions d'hectares de forêts commerciales, où nous fonctionnons et planifions pour des périodes de plus de 100 ans.

Si le gouvernement établissait – comme il est recommandé par Eyford – « avec les groupes autochtones une initiative conjointe pour l'intendance environnementale^{vii} », il faudrait songer à attribuer un rôle à l'industrie forestière ainsi qu'aux autres groupes et responsables de projets qui possèdent une expérience et une expertise en matière d'intendance à grande échelle, à long terme et durable du territoire. De telles initiatives d'intendance environnementale pourraient également s'avérer l'une des façons les plus efficaces d'aborder les questions liées aux espèces en péril, notamment dans un contexte où une multitude d'espèces ayant des besoins différents sont présentes dans une région donnée.

En plus d'être une composante essentielle des décisions concernant l'utilisation des terres, une perspective à long terme est également souhaitable pour créer des débouchés. « *Les groupes autochtones ont souligné l'importance d'offrir des possibilités d'emploi et d'affaires à long terme à leurs membres [...] Ils souhaitent avoir une carrière, pas des emplois à court terme*^{viii}. » Compte tenu de la nature des activités de gestion forestière, ce secteur fournit des possibilités d'emploi à long terme, plutôt que d'emplois dans le cadre de projets à court terme.

L'APFC appuie la recommandation d'Eyford, à savoir que « *Le Canada, les collectivités autochtones et l'industrie devraient créer un forum pour partager leurs pratiques exemplaires en matière de formation, d'emploi et d'approvisionnement, afin d'améliorer les résultats de la formation et les taux d'emploi chez les Autochtones*^{ix}. » En fait, l'APFC procède actuellement à l'examen et au regroupement des pratiques exemplaires en matière de recrutement et de maintien en poste des Autochtones. Ce travail pourrait être partagé dans un tel forum.

Programmes de scolarisation, de formation et d'emploi des Autochtones

Le gouvernement devrait jouer un rôle clé en finançant la scolarisation, l'acquisition de compétences préalable à l'emploi et le perfectionnement des compétences des Autochtones, d'une manière qui soit suffisamment souple pour éliminer les obstacles chroniques à l'emploi. Comme il a été mentionné ci-dessus, cela devrait être une composante d'une approche globale en matière d'engagement et de réconciliation plutôt que le principal objectif de la création de possibilités d'emplois pour les Autochtones.

À ce sujet, nous constatons avec inquiétude que les fonds issus de programmes particulièrement utiles en matière de scolarisation, de formation et d'emploi des Autochtones, comme le Fonds

pour les compétences et les partenariats et la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones (SFCEA), sont entièrement affectés jusqu'à la fin de 2015.

Nous appuyons fortement la déclaration du 17 février 2014 du ministre de l'Emploi et du Développement social, Jason Kenney, qui a mentionné que l'une des industries qui peut aider « *les jeunes Canadiens autochtones [...] à réaliser leur plein potentiel, bien gagner leur vie [...] est le secteur des ressources naturelles.* » Toutefois, cette déclaration a été faite dans le contexte de l'investissement du gouvernement fédéral dans la formation relative aux pipelines dans le cadre du programme de formation du Fonds pour les compétences et les partenariats. De tels programmes, qui permettent au gouvernement de travailler en partenariat avec des compagnies particulières, sont un excellent outil qui doit être maintenu, et le gouvernement devrait continuer à l'offrir à tous les secteurs des ressources.

Cette inclusivité serait essentielle, non seulement pour la prospérité de tous les secteurs des ressources naturelles, y compris l'industrie forestière, mais elle permettrait également d'établir des relations plus respectueuses avec les communautés autochtones. Pour que des relations puissent être fondées sur la confiance et sur la compréhension des intérêts, il est important de reconnaître que les Autochtones désirent poursuivre leur propre développement économique, social et culturel. Si les programmes restreignaient indûment la capacité des Autochtones de s'engager dans un secteur par opposition à un autre, cela limiterait leur capacité de déterminer librement le développement économique qu'ils désirent poursuivre.

Les programmes visant la scolarisation, la formation et l'emploi des Autochtones pourraient, dans certains cas, faciliter l'établissement de partenariats et de bonnes relations en étant accessibles à la fois aux industries et aux groupes autochtones (plutôt qu'aux Autochtones seulement).

Pour sa part, l'APFC a tenté proactivement d'établir des relations en offrant le Prix du leadership pour les entreprises forestières autochtones, en partenariat avec le Conseil canadien pour le commerce autochtone, en vue de reconnaître et d'honorer des entrepreneurs autochtones choisis pour leur succès en matière de commerce des produits forestiers. Le Prix d'excellence pour les jeunes Autochtones de l'APFC reconnaît et honore de jeunes Autochtones choisis pour le perfectionnement de leurs compétences et leurs aspirations professionnelles dans l'industrie revitalisée des produits forestiers. L'APFC a également créé le site Lamaindoeuvrelaplusverte.ca, qui comprend des sections s'adressant directement aux jeunes Autochtones.

Liste consolidée des recommandations

1. Le gouvernement et l'industrie devraient établir une capacité interne d'interagir efficacement avec les particuliers et les groupes autochtones, en offrant une formation de sensibilisation à la culture.
2. Le gouvernement devrait définir et articuler clairement sa vision des rôles et des responsabilités respectifs de la Couronne et de l'industrie relativement à l'obligation de consulter.

3. Le gouvernement et les autres industries d'exploitation des ressources naturelles devraient faire fond sur la culture et l'expérience de l'industrie des produits forestiers en matière de relations avec les Autochtones.
4. Le gouvernement devrait établir une initiative concertée avec les industries de multiples secteurs, les groupes autochtones et d'autres parties intéressées aux fins de l'intendance environnementale.
5. Le gouvernement devrait faciliter la création d'un forum pour les communautés autochtones, le gouvernement et l'industrie, pour partager leurs pratiques exemplaires liées aux initiatives fructueuses en matière de formation, d'emploi et d'approvisionnement, afin d'améliorer les résultats de la formation et le taux d'emploi des Autochtones.
6. Le gouvernement devrait jouer un rôle clé en fournissant un financement approprié pour la scolarisation, l'acquisition de connaissances préalable à l'emploi et le perfectionnement des compétences, d'une façon qui soit suffisamment souple pour s'attaquer aux obstacles chroniques à l'emploi. Ces programmes devraient être offerts à tous les secteurs des ressources.

Au sujet l'APFC

L'Association des produits forestiers du Canada (APFC) est le porte-parole, au Canada et à l'étranger, des producteurs canadiens de bois, de pâte et de papier pour les questions touchant le gouvernement, le commerce et l'environnement. L'industrie canadienne des produits forestiers a un chiffre d'affaires de 57 milliards de dollars par année qui représente 12 % du PIB manufacturier du Canada. Il s'agit de l'un des plus gros employeurs du pays, qui a des activités dans 200 collectivités forestières et procure 230 000 emplois directs d'un océan à l'autre.

Sources

ⁱ The Business Link, 2009, *Finding and Keeping Aboriginal Employees; A Handbook for Small and Medium-Sized Businesses*, p. 13.

ⁱⁱ Eyford, R. D., 2013. [Établir des relations, créer des partenariats; Les Autochtones canadiens et l'exploitation des ressources énergétiques](#). p. 44.

ⁱⁱⁱ *Idem*, p. 12.

^{iv} *Idem*, p. 36.

^v *Idem*, p. 1.

^{vi} *Idem*, p. 37.

^{vii} *Idem*, p. 15.

^{viii} *Idem*, pages 8 et 23.

^{ix} *Idem*, p. 28.